

NOTRE RÉF: DBI/OMZ-CIR/N.06_20

DATE: 05/05/2020

PIECE(S) JOINTE(S): /

CONTACT: EVELINE DEPUJDT, TEAMLEAD DATAMANAGEMENT

E-MAIL: eveline.depujdt@health.fgov.be

A l'attention du

- Directeur général
- Médecin-chef
- Responsable RHM
- Responsable SMUR

OBJET : Prolongation de la mise en suspens des enregistrements SMUR et PIT

Madame, Monsieur, Docteur,

Comme nous vous l'avions fait savoir dans notre circulaire précédente datant du 16/03/2020 (réf. DBI/OMZ-CTRL/N.02_20), les enregistrements SMUR et PIT ont été mis en suspens pour toutes les interventions se déroulant du 1er mars 2020 au 31 mai 2020 inclus.

Par cette circulaire, nous souhaitons vous informer que cette mise en suspens est prolongée pour toutes les interventions jusqu'au **31 août 2020** inclus.

Les principes de base repris dans la précédente circulaire restent d'application :

- L'enregistrement volontaire de ces interventions reste possible.
- Tous les contrôles concernant les liens avec l'enregistrement RHM ('les liens RHM') seront adaptés pour cette période d'enregistrement.

Pour plus d'informations, il vous est toujours possible de prendre contact avec nous via notre mailbox générique info.smurmug@health.fgov.be.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Docteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pedro Facon
Directeur général